



Diffusion : arbitres et clubs de la Côte d'Opale

SAISON 2023/2024

Document Administratif n°1

Composition de la C.D.A. 2023/2024

Ci-dessous les principaux contacts

Président Responsable Boulogne	Yann AUGE	06 32 41 01 38	yauge@cotedopale.fff.fr
Secrétaire Général Responsable Boulogne	Patrick QUENIART	06 64 49 47 97	pqueniart@cotedopale.fff.fr
Secrétaire technique Convocations, absences aux séminaires, stages, ...	Laurent COTE	06 80 12 35 33	Technique- cda@cotedopale.fff.fr
Pôle désignations SENIORS	Patrick BAILLEUL	06 45 19 90 85	pbailleul@cotedopale.fff.fr
Pôle désignations JEUNES Responsable MyFFF	Gauthier SAUVAGE	-	gsauvage@cotedopale.fff.fr
Pôle désignations FUTSAL Responsable Audomarois	Claude DELOUX	06 82 33 58 17	claudedeloux@orange.fr
Responsable Canche Authie	Francis FRAMMERY	06 87 54 24 20	frammary.francis@wanadoo.fr
Responsable Calais	Philippe MORIN DE LA MARE	06.68.43.70.52	patricia.mdlm@wanadoo.fr
Dossiers Médicaux			Technique- cda@cotedopale.fff.fr

En cette période estivale, **merci d'utiliser le téléphone qu'en cas d'URGENCE – utilisez le mail de préférence.**

MATCHES AMICAUX – RAPPEL ET/OU INFORMATIONS

Nous tenons à vous rappeler que les matchs amicaux sont soumis à certaines règles depuis quelques années.

Ces rencontres doivent être déclarée par le club à la direction du district qui complétera la liste des matchs amicaux sur le site du district.

Seuls les responsables de secteur peuvent vous désigner pour les rencontres. Votre désignation sera sur votre espace désignation.

Une feuille de match est OBLIGATOIRE. Un retour au district doit être fait au district par le club recevant.

Niveau de l'une des équipes	Arbitre	Assistants
-----------------------------	---------	------------

R3	Ligue D1 D2	Ligue D1 D2 D3 AD1 AD2
D1	Ligue D1 D2 D3	Ligue D1 D2 D3 D4 AD1 AD2
D2	Ligue D1 D2 D3 D4	Ligue D1 D2 D3 D5 JAD AD1 AD2
D3 D4 D5 Féminines Sénior	Tous majeurs	Tous plus de 15 ans
Jeunes et Féminines Jeunes	Tous	Tous

Bien entendu, seuls les arbitres à jour médicalement peuvent officier.

SEMINAIRE DE RENTRE

Afin de répondre collectivement aux diverses demandes, la participation au séminaire s'entend la journée entière.

Les arbitres absents tout ou partie le samedi 2 septembre 2023 sont priés de s'excuser par le biais de la boîte mail technique-cda@cotedopale.fff.fr.

Cette excuse engendrera une convocation pour le rattrapage dans les mêmes conditions le dimanche 24 septembre 2023.

A défaut, l'arbitre sera déconvoqué jusqu'à accomplissement de son séminaire (prévision 1^{er} trimestre 2024) conformément au statut de l'arbitrage.

Les arbitres sont priés d'en prendre note, les clubs également.

COUPE DE France 2023/2024

Les rencontres se dérouleront

- Dimanche 27 août 2023 (1^{er} tour)
- Dimanche 3 septembre 2023 (2nd tour)
- Dimanche 17 septembre 2023 (3^{ème} tour)

Les désignations du 1^{er} tour seront en ligne le 21 Août 2023.

Ne seront désignés que les arbitres à jour à cette date et ayant répondu à la fiche de renseignements

Feuille de match et Numérotation :

Les clubs peuvent faire figurer seize joueurs sur la feuille de match informatisée. Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11 et les remplaçants de 12 à 16.

Les clubs peuvent faire figurer 16 joueurs sur la feuille de match jusqu'au 8^{ème} tour inclus. Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11 et les remplaçants de 12 à 16 jusqu'au 8^{ème} tour inclus,

Lors des deux premiers tours, les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants et à ce titre, revenir sur le terrain. Article 91 du RP de la LFHF

Exemple :

5 remplaçants inscrits maximum pour 3 remplacements uniquement !!!

le n° 12 remplace le 7, le n° 15 remplace le 3 et le n°14 remplace le 8 alors le 13 et le 16 ne joueront pas.

Et le 7, le 3, et le 8 (qui ont été remplacés) peuvent revenir à n'importe quel moment.

A partir du 3ème tour, en conformité avec l'article 144 des Règlements Généraux de la FFF, il peut être procédé au remplacement de trois joueurs au cours d'un match (temps réglementaire).

Couleurs des maillots :

En cas de maillots de même couleur pour les 2 équipes, c'est l'équipe recevante qui doit changer de tenue (règlement Ligue)

Rapport disciplinaire :

Les rapports pour faits disciplinaires **sont à envoyer à la Ligue des Hauts de France** sous quarante-huit heures.

Déroulement de la rencontre :

Durée : 2*45 minutes.

**En cas de résultat nul après les deux périodes, PLUS DE PROLONGATION, les équipes se départageront directement par l'épreuve des coups de pied au but.
Seuls les joueurs présents sur le terrain à la fin du temps réglementaire peuvent prendre part à la séance de TàB.**

Fiche de Frais :

Une fiche de frais sera à remettre aux clubs. Un exemplaire sera dans l'espace téléchargement à réception des services compétents. Vos frais sont réglés par le club recevant.

Indemnités de représentation et kilométrique (sous réserve de modification) :

COUPE de France	Arbitre	Assistant
1 ^{er} Tour		
2 ^e Tour		

En attente de validation par le conseil de Ligue

Le barème kilométrique est de 0.40 Euros du Kms (Aller + Retour)

Patrick QUENIART
Secrétaire Général CDA

Yann AUGE
Président CDA